



CLIL - DEFI

Pôle Français Langue Etrangère



SOMMAIRE

Le mot de la Directrice	page 4
Calendrier de l'année universitaire 2025-2026	page 6
L'équipe du DEFI	page 8
Les principes de fonctionnement du DEFI	page 10
Réussir votre formation et respecter les règles	page 12
La Charte des examens	page 14
Les certifications D.E.L.F. – D.A.L.F.	page 16

NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

Niveau A1	page 17
Niveau A2	page 21
Niveau B1	page 25
Niveau B2	page 33
Niveau C1	page 43
Niveau C2	page 51

ÉQUIPEMENTS

La Bibliothèque et la Médiathèque (Campus Pont de Bois)	page 58
Les Centres de Ressources en Langues (Campus Pont-de-Bois et Cité Scientifique)	page 61
Le CLIL	page 62
La maison de la médiation	page 64
Les services à l'étudiant (Campus Pont-de-Bois et Cité Scientifique)	pages 65-66

Le mot de la Directrice

Cher.e.s étudiant.e.s,

Bienvenue au DEFI !

Un environnement d'études idéal

Pôle français langue étrangère (FLE) du Centre de langues de l'Université de Lille (CLIL), le DEFI vous accueille sur les campus Pont-de-Bois et Cité Scientifique à Villeneuve d'Ascq, technopole verte de la métropole de Lille, au carrefour de l'Europe, entre Paris, Londres, Bruxelles et Amsterdam.

Inscrit.e au DEFI, vous aurez accès à une large offre culturelle et sportive, à l'Université et dans toute la métropole lilloise : programmation très riche du service culturel de l'Université, cinéma d'art et essai et théâtre sur le campus Pont de Bois, nombreuses installations et associations culturelles et sportives, musées de renommée internationale, théâtres, événements festifs, et bien plus encore... !

Vous bénéficierez également des propositions de voyages et des événements organisés par l'association Ulysse, lieu convivial d'accueil et d'échanges interculturels au cœur du DEFI.

Une offre de formation riche et une équipe expérimentée

Lieu d'enseignement et d'innovation pédagogique, fort d'une longue expérience des publics internationaux, le DEFI s'est construit grâce au dynamisme et au professionnalisme de ses équipes pédagogique et administrative, mobilisées pour vous offrir les meilleures conditions d'apprentissage du français.

Notre équipe d'enseignants spécialisés et qualifiés en français langue étrangère vous propose des formations dans une perspective actionnelle, selon les objectifs du Cadre Européen de Référence pour les Langues, publié par Conseil de l'Europe.

Cours en groupes de 10 à 20 étudiants du niveau A1 au niveau C1-C2, modules culturels, méthodologie universitaire, séances de phonétique, ateliers de conversation, travail et recherches à la médiathèque du DEFI, travail à distance avec les ressources des Centres de Ressources en Langues, usage d'espaces numériques collaboratifs... Les modalités de nos formations sont variées et les contenus régulièrement actualisés.

Label Qualité FLE

Le DEFI est activement engagé dans un processus d'amélioration continue, par la mise en place d'une démarche d'assurance qualité, définie et validée par trois ministères français : le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Ainsi, en avril 2022, le DEFI s'est à nouveau vu attribuer le [label Qualité FLE](#), garantie officielle et véritable gage de qualité pour ses étudiants.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions et vous souhaitons pleine réussite dans votre apprentissage du français !

Nassim Motebassem
Directrice du DEFI

CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Semestre 1

sept-25		oct-25		nov-25		déc-25		janv-26		févr-26	
1 Lu	TESTS FLE DUEF du 01 au 5.09	1 Me	Cours DUEF/DUP semaine 2	1 Sa	Cours DUEF/DUP semaine 6	1 Lu	Cours DUEF/DUP semaine 10	1 Je	Semaine Blanche DUEF/DUP	1 Di	TESTS FLE DUEF du 2 au 5.02
2 Ma		2 Je		2 Di		2 Ma		2 Ve		2 Lu	
3 Me		3 Ve		3 Lu		3 Me		3 Sa		3 Ma	
4 Je		4 Sa		4 Ma		4 Je		4 Di		4 Me	
5 Ve		5 Di		5 Me		5 Ve		5 Lu		5 Je	
6 Sa	TEST FLE DUP	6 Lu	Cours DUEF/DUP semaine 3	6 Je	Cours DUEF/DUP semaine 7	6 Sa	Cours DUEF/DUP semaine 11	6 Ma	Cours DUEF/DUP semaine 13	6 Ve	TEST FLE DUP
7 Di		7 Ma		7 Ve		7 Di		7 Me		7 Sa	
8 Lu		8 Me		8 Sa		8 Lu		8 Je		8 Di	
9 Ma		9 Je		9 Di		9 Ma		9 Ve		9 Lu	
10 Me		10 Ve		10 Lu		10 Me		10 Sa		10 Ma	
11 Je	Campus en fête	11 Sa	Cours DUEF/DUP semaine 4	11 Ma	Férialé	11 Je	Cours DUEF/DUP semaine 12	11 Di	Examens semestre impair DUEF- DUP	11 Me	
12 Ve		12 Di		12 Me	12 Ve	12 Lu		12 Je			
13 Sa		13 Lu		13 Je	13 Sa	13 Ma		13 Ve			
14 Di		14 Ma		14 Ve	14 Di	14 Me		14 Sa			
15 Lu		15 Me		15 Sa	15 Lu	15 Je		15 Di			
16 Ma		16 Je	16 Di	16 Ma	16 Ve	16 Lu	Cours DUEF/DUP semaine 5	16 Sa	Jury & Consultations DUEF/DUP	16 Me	
17 Me		17 Ve	17 Lu	17 Me	17 Sa	17 Ma					
18 Je		18 Sa	18 Ma	18 Je	18 Di	18 Me					
19 Ve		19 Di	19 Me	19 Ma	19 Lu	19 Je					
20 Sa		20 Lu	20 Je	20 Sa	20 Ma	20 Ve					
21 Di	Cours DUEF/DUP semaine 1	21 Ma	Cours DUEF/DUP semaine 8	21 Ve	Cours DUEF/DUP semaine 9	21 Di	Cours DUEF/DUP semaine 12	21 Me	Cours DUEF/DUP semaine 13	21 Sa	
22 Lu		22 Me		22 Sa		22 Lu		22 Je		22 Di	
23 Ma		23 Je		23 Di		23 Ma		23 Ve		23 Lu	
24 Me		24 Ve		24 Ma		24 Me		24 Sa		24 Ma	
25 Je		25 Sa		25 Me		25 Je		25 Di		25 Me	
26 Ve		26 Di	Cours DUEF/DUP semaine 2	26 Me	Cours DUEF/DUP semaine 10	26 Ve	Cours DUEF/DUP semaine 11	26 Lu	Cours DUEF/DUP semaine 12	26 Je	
27 Sa		27 Lu		27 Je		27 Sa		27 Ma		27 Ve	
28 Di		28 Ma		28 Ve		28 Di		28 Me		28 Sa	
29 Lu	29 Me	29 Sa		29 Lu		29 Je		29 Di		29 Me	
30 Ma		30 Je		30 Di		30 Ma		30 Ve		30 Sa	
		31 Ve				31 Me		31 Sa			

Semestre 2

mars-26		avr-26		mai-26		juin-26		juil-26	
1 Di		1 Me		1 Ve	Férié	1 Lu		1 Me	
2 Lu		2 Je	Cours DUEF/DUP semaine 5	2 Sa		2 Ma		2 Je	Jurys & Consultations DUEF/DUP
3 Ma		3 Ve		3 Di		3 Me	Cours DUEF/DUP semaine 12	3 Ve	
4 Me	Cours DUEF/DUP semaine 1	4 Sa		4 Lu		4 Je		4 Sa	
5 Je		5 Di		5 Ma	Cours DUEF/DUP semaine 8	5 Ve		5 Di	
6 Ve		6 Lu	Férié	6 Me		6 Sa		6 Lu	
7 Sa		7 Mar		7 Je		7 Di		7 Ma	
8 Di		8 Me	Cours DUEF/DUP semaine 6	8 Ve	Férié	8 Lu		8 Me	
9 Lu		9 Je		9 Sa		9 Ma		9 Je	
10 Ma		10 Ve		10 Di		10 Me	Cours DUEF/DUP semaine 13	10 Ve	
11 Me	Cours DUEF/DUP semaine 2	11 Sa		11 Lu		11 Je		11 Sa	
12 Je		12 Di		12 Ma		12 Ve		12 Di	
13 Ve		13 Lu		13 Me		13 Sa		13 Lu	
14 Sa		14 Ma		14 Je	Férié	14 Di		14 Ma	Férié
15 Di		15 Me		15 Ve		15 Lu		15 Me	
16 Lu		16 Je		16 Sa		16 Ma		16 Je	
17 Ma	Cours DUEF/DUP semaine 3	17 Ve		17 Di		17 Me	Semaine Blanche DUEF/DUP	17 Ve	
18 Me		18 Sa		18 Lu		18 Je		18 Sa	
19 Je	Mix'cité	19 Di		19 Ma		19 Ve		19 Di	
20 Ve		20 Lu		20 Me	Cours DUEF/DUP semaine 10	20 Sa		20 Lu	
21 Sa		21 Ma		21 Je		21 Di		21 Ma	
22 Di		22 Me		22 Ve		22 Lu		22 Me	
23 Lu		23 Je		23 Sa		23 Ma		23 Je	
24 Ma		24 Ve		24 Di		24 Me	Examens semestre pair DUEF/DUP	24 Ve	
25 Me	Cours DUEF/DUP semaine 4	25 Sa		25 Lu	Férié	25 Je		25 Sa	
26 Je		26 Di		26 Ma		26 Ve		26 Di	
27 Ve		27 Lu		27 Me	Cours DUEF/DUP semaine 11	27 Sa		27 Lu	
28 Sa		28 Ma	Cours DUEF/DUP semaine 7	28 Je		28 Di		28 Ma	
29 Di		29 Me		29 Ve		29 Lu	Jurys Consultations DUEF/DUP	29 Me	
30 Lu		30 Je		30 Sa		30 Ma		30 Je	
31 Ma				31 Di				31 Ve	

Cours DUEF/DUP semestre impair

Vacances scolaires zone B

Cours DUEF/DUP semestre pair

Pauses pédagogiques

après-midi banalisées pour événements université

Jours fériés / Fêtes légales

L'EQUIPE DU DEFI

Directrice

NASSIM MOTEBASSEM

nassim.motebassem@univ-lille.fr

Responsable administrative

VANESSA OBIN

 03 20 41 63 84

Campus Pont-de Bois

Responsable pédagogique

MARTINE EISENBEIS

martine.eisenbeis@univ-lille.fr

Gestionnaires pédagogiques

MARIUS EVANGELISTA

 03 20 41 63 87

ÉMILIE DIDELOT

 03 20 41 63 83

***Responsable Bibliothèque
et Médiathèque***

IWONA SOSINSKA

 03 20 41 64 59

Campus Cité Scientifique

***Responsable pédagogique
DUEF, LMD, test de positionnement***

LÉONORE BEREKSI

leonore.bereksi@univ-lille.fr

Gestionnaires pédagogiques

ANNETTE DEPERNE

 03 62 26 81 93

SAMIA BOUAFIA

 03 62 26 81 91

Responsables des niveaux d'enseignement

<i>Niveau A1</i>	MARTINE BOURDUGE
<i>Niveau A2</i>	PASCALE LÉBOUCHER (PDB) LÉONORE BEREKSI (CS)
<i>Niveau B1</i>	FRANK TROCHU (PDB) LÉONORE BEREKSI (CS)
<i>Niveau B2</i>	MARTINE EISENBEIS (PDB) SABINE BELLAAMARI (CS)
<i>Niveaux C1/C2</i>	CHÉRIFA KEHILA
<i>UE FLE - Cours Erasmus</i>	BÉATRICE OCHLINSKI (PDB) LÉONORE BEREKSI (CS)
<i>Autoformation Master FLE</i>	MARTINE EISENBEIS
<i>Doctorants internationaux</i>	ÉVELYNE ROSEN-REINHARDT (PDB) LÉONORE BEREKSI (CS)
<i>Tests de positionnement</i>	FRANK TROCHU
<i>Dispositifs de stages des étudiants de Master FLE et ateliers de conversation</i>	MARTINE EISENBEIS
<i>Centre de Ressources en Langues</i>	MARTINE EISENBEIS
<i>Référentes Numérique</i>	PASCALE LÉBOUCHER (PDB) IOANA THIERY (CS)

Nous vous proposons :



Notre équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants titulaires de l'Éducation Nationale et d'enseignants contractuels, tous spécialistes de l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE).

Nos diplômes de français langue étrangère, DUEF B2, DUEF C1 ou DUEF C2 permettent aux étudiants d'être candidats à une inscription à l'université de Lille en Licence 2, Licence 3 ou Masters 1 et 2.



Des niveaux d'enseignement
(A1, A2, B1, B2, C1, C2) calés sur ceux
du **Cadre européen commun de**
référence pour les langues définis par
le Conseil de l'Europe.



16 heures 30 de formation par semaine : 15 heures de cours + 1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, Café Langues, ateliers, etc.).



**Une bibliothèque spécialisée en FLE
ainsi qu'un accès à l'ensemble des
bibliothèques de l'université.**

Le DU PASSERELLE

Le DEFI met en œuvre le **DU Passerelle**, Diplôme d'Université destiné aux étudiants en situation d'exil (niveaux A1 à C1). L'objectif de ce DU est de favoriser l'intégration de ces étudiants et de préparer leur avenir universitaire et professionnel.

Il se compose :

- **des enseignements proposés au DEFI dans le cadre des cours de préparation au DUEF et décrits dans ce guide,**
- **de modules complémentaires assurés par le CLIL-DELANG, la Direction de la vie étudiante, le Service des sports, la Direction de l'Orientat**
ion et la Direction Stage & Emploi : activités d'expression et de communication, pratique sportive, ateliers divers et anglais, selon les niveaux. Tous les étudiants concernés recevront les informations sur l'organisation et les contenus précis de ces modules en début de semestre, par la direction de la vie étudiante, les responsables et enseignants de chaque cours, et sur un espace Moodle DELANG dédié.

IMPORTANT : l'ensemble des modules complémentaires du DU Passerelle sont obligatoires et évalués, au même titre que les cours de français suivis au DEFI. Le non-respect des règles d'assiduité et de validation d'un module pourra compromettre l'obtention du diplôme.

Réussir votre formation (DUEF ou DUP) et respecter les règles de fonctionnement, c'est :



➤ Au DEFI

Respecter les règles de politesse envers les étudiants et le personnel ainsi que le règlement et les principes de laïcité de l'établissement.

➤ En classe



Travailler dans le respect du professeur et des autres étudiants.

Arriver à l'heure et participer activement et assidûment aux cours ! Les retards aux cours et les absences répétées perturbent la dynamique de groupe et d'apprentissage.



L'utilisation du smartphone n'est autorisée que comme outil de travail, en accord avec les enseignants. Il n'est pas possible d'enregistrer les cours sans autorisation préalable de l'enseignant et/ou des autres étudiants.

➤ En dehors des cours



Travailler personnellement et de façon régulière :

- ✓ sur tous vos travaux donnés en cours,
- ✓ sur les ressources numériques proposées par la médiathèque et le Centre de Ressources en Langues,
- ✓ sur les ressources documentaires de la bibliothèque.

NB : Le manuel utilisé dans certains cours et niveau est un support dans lequel les enseignants feront des choix.



- Présenter des contenus générés par **l'intelligence artificielle** comme vos propres productions est inefficace pour votre apprentissage et interdit, selon la charte des bonnes pratiques de l'université. Cela pourra compromettre votre réussite aux examens.
- **En cas d'échec à l'examen ET si vous totalisez moins de 140h de cours**, vous ne serez autorisé.e à vous réinscrire au semestre suivant (ou l'année suivante si vous êtes inscrit.e à l'année) qu'après décision d'une commission pédagogique ad hoc.
Aucun étudiant ne pourra se réinscrire à des cours de niveau déjà acquis.
- **En cas d'absence**, présentez un **justificatif** à votre enseignant (certificat médical, convocation, contrat de travail, etc.).

La CHARTE DES EXAMENS

❖ Règles d'accès aux salles d'examen :

Se présenter à l'entrée de la salle d'examen **¼ d'heure AVANT** le début de l'épreuve : aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen à partir du moment où les enveloppes contenant les sujets ont été ouvertes (aucun retard n'est accepté).

Avoir sa carte d'étudiant et pouvoir justifier de son identité par sa carte d'identité ou son passeport.

❖ Aménagements d'épreuves et d'études en cas de maladie, handicap, temporaire ou permanent.

Vous devez effectuer votre demande d'aménagement auprès du Bureau Vie étudiante et handicap à l'adresse suivante bveh.pdb@univ-lille.fr (téléphone : +33 (0)3 20 41 73 97)

Afin que votre demande d'aménagement soit prise en compte, il vous sera nécessaire de la formuler pour le semestre 1 : avant le 24 octobre 2025 / pour le semestre S2 avant le 27 février 2026.

Soyez vigilant.e.s à bien anticiper ces dates butoirs pour votre prise de rendez-vous.

NB : Les dates butoirs ne sont pas applicables aux situations de handicap temporaire et d'urgence avérée.

Informations complémentaires disponibles sur le site de l'université : <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap>

❖ Déroulement des épreuves

Déposer ses affaires (cartable, sac, **téléphone portable éteint...**) à l'emplacement prévu dans la salle et ne garder que les instruments nécessaires à la composition de l'épreuve (stylo, crayon, gomme).

Utiliser seulement les documents autorisés pour l'épreuve. L'utilisation des SIAG (systèmes d'intelligence artificielle générative) est strictement interdite pendant l'examen.

Toute sortie de la salle d'examen doit se faire avec l'autorisation du surveillant des épreuves. Cette sortie doit être **brève** et un seul étudiant à la fois.

L'étudiant doit inscrire sur une feuille d'émargement l'heure de sa sortie et l'heure de son retour en classe. Cette feuille sera jointe au procès-verbal de la surveillance.

Toute fraude ou tentative de fraude ou complicité de fraude à un examen sera sanctionnée selon la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur (annulation de l'épreuve, avertissement, exclusion temporaire ou définitive de l'université).

❖ **Modalités de contrôle**

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale.

Ces modalités du contrôle des connaissances (ainsi que la pondération entre les notes obtenues) sont décrites pour chaque niveau dans ce guide des études et seront précisées par le responsable de niveau en début de semestre.

L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.

L'étudiant doit participer à toutes les épreuves.

Epreuves en cours de semestre (= CC1)

En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucun rattrapage ne sera organisé et l'étudiant obtiendra la note de 0.

En cas d'absence justifiée (transport, maladie, cas de force majeure), un rattrapage pourra être organisé. Un justificatif officiel devra être produit dans un délai de 72 heures maximum après l'épreuve.

Epreuves en fin de semestre (= CC2)

En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucun rattrapage ne sera organisé et l'étudiant sera déclaré défaillant à l'examen et ne pourra pas valider le niveau.

En cas d'absence justifiée, l'étudiant obtiendra la note de 0.

❖ **Règles relatives au jury**

Le jury est impartial, souverain et intangible.

❖ **Règles relatives à l'après examen**

Affichage des résultats et de la date de consultation des copies.

La date et le lieu de cette consultation de copies sont affichés sur le tableau

d'informations du DEFI.

L'étudiant a le droit de prendre connaissance de ses notes et de ses copies

lors de la consultation de copies.

L'étudiant ne peut emporter ni photographier les copies corrigées et/ou les sujets de l'examen.

Les diplômes seront ensuite édités avec un délai de 6 mois.

LES CERTIFICATIONS D.E.L.F. – D.A.L.F.

Les cours dispensés dans les six niveaux donnent aux étudiants les compétences nécessaires pour se présenter dans de bonnes conditions aux épreuves :

- du **D.E.L.F.** A1, A2, B1, B2 (*diplôme d'études en langue française*)
- du **D.A.L.F.** C1, C2 (*diplôme approfondi de langue française*).

Le Centre d'examens DELF/DALF/TCF (Université de Lille) répond aux besoins en certification officielle de l'ensemble des publics internationaux. Vous avez la possibilité de vous présenter aux examens DELF, DALF ou TCF, reconnus à l'international tout au long de l'année.

Pour plus d'informations :

<https://international.univ-lille.fr/obtenir-une-certification-delf-dalf-tcf/>

NIVEAU DUEF A1

Au cours de la formation, l'étudiant apprendra et s'entraînera à :

- ✓ Comprendre et répondre à des questions simples du domaine personnel :
 - Se présenter, faire connaissance avec quelqu'un, présenter et décrire quelqu'un (nom, nationalité, situation familiale, pays, âge, coordonnées, caractère, description physique, goûts, sports et loisirs).
 - Partager ses impressions, ses goûts et préférences, donner une explication.
 - Parler de ses activités quotidiennes, des activités passées, de ses projets.
- ✓ Comprendre et interagir dans des situations simples de la vie quotidienne : s'informer sur des horaires, faire un achat, faire les courses, commander au restaurant, faire une réservation, s'inscrire dans un club, rechercher et décrire un logement, inviter et répondre à une invitation, faire une proposition, accepter, refuser, demander et indiquer le chemin, s'informer sur une ville ou un lieu de vacances (commerces, activités, lieux touristiques).
- ✓ Comprendre des documents écrits informatifs simples (brochures, descriptifs, formulaires administratifs, biographies).
- ✓ Produire des écrits personnels simples (lettre, courriel, courts récits).

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'Université DUEF A1

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil A1

Aide à la préparation aux épreuves du DELF A1

MODALITÉS DE TRAVAIL

16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours.** Supports utilisés : un manuel au choix des enseignants complété par des documents authentiques ou fabriqués variés illustrant les réalités de la vie quotidienne ou des aspects culturels soit **195h par semestre** (selon calendrier annuel et jours fériés).
- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné**, dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, café Langues, ateliers, etc.)

Méthodologie : approche interculturelle, perspective actionnelle. Le cours aidera à développer des aptitudes de compréhension, de production, d'interaction et de médiation orales et écrites. L'étudiant travaillera souvent en binôme ou par petits groupes pour accomplir des tâches lors d'un échange interactif.

ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale selon des modalités expliquées par le responsable de niveau.

❖ Évaluation certificative : le DUEF A 1 Diplôme d'Université d'Etudes Françaises

Le niveau A1 prépare au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A1 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

Modalités du contrôle continu - Epreuves au cours du semestre et en fin de semestre sur table et en temps limité	En cas d'absence aux épreuves, aucun rattrapage ne sera organisé. (voir la Charte des Examens au début de ce guide)
Note finale	Sur 200 : - note d'oral sur 100 - note d'écrit sur 100
Conditions de réussite	Note minimale : 100/200 - Minimum de 40/100 pour l'oral - Minimum de 40/100 pour l'écrit

L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.

La réussite à ces épreuves de contrôle continu donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A1** et au passage au niveau DUEF A2.

Si le total des points obtenus à ces épreuves est égal ou supérieur à 180/200, la Commission Pédagogique peut décider, avec l'accord des enseignants des niveaux concernés, de proposer à l'étudiant de passer directement du niveau A1 au niveau B1.

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE
Réception de l'oral		
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents de la vie quotidienne (3 écoutes par document). Repérage des informations essentielles. Durée des documents : 1,5 minute environ.	2 épreuves de 20 mn	50 pts
Réception de l'écrit		
Réponse à des questionnaires de compréhension (QCM, questions fermées...) portant sur deux documents ayant trait à des situations de la vie quotidienne. Repérage des informations essentielles.	2 épreuves de 40 mn	50 pts
Production écrite		
Rédaction de deux brèves productions écrites : fiche, formulaire, carte postale, courriel, message...	2 épreuves de 40 mn	50 pts
Production et interaction orales		
Présentation orale, échange avec un jury, jeux de rôle.	2 épreuves de 10 mn environ	50 pts

NIVEAU DUEF A2

Au cours de la formation, l'étudiant apprendra et s'entraînera à :

- ✓ Comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, les études, les loisirs, etc.
- ✓ Produire un discours cohérent sur des sujets familiers, interagir dans la majorité des situations de la vie quotidienne, raconter des expériences et des événements, présenter des projets, raconter une histoire ou l'intrigue d'un film et exprimer ses réactions.
- ✓ Comprendre des textes rédigés dans une langue courante ainsi que la description d'événements, l'expression des sentiments et des souhaits dans un écrit personnel.
- ✓ Produire un texte cohérent sur des sujets familiers et des écrits personnels pour décrire ses expériences, ses impressions, ses projets.

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'Université DUEF A2

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil A2

Aide à la préparation aux épreuves du DELF A2

MODALITÉS DE TRAVAIL

16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours.** Supports utilisés : un manuel au choix des enseignants complété par des documents authentiques ou fabriqués variés illustrant les réalités de la vie quotidienne ou des aspects culturels soit **195h par semestre** (selon calendrier annuel et jours fériés).
- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné,** dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, café Langues, ateliers, etc.)

Méthodologie : approche interculturelle, perspective actionnelle. Le cours aidera à développer des aptitudes de compréhension, de production, d'interaction et de médiation orales et écrites. L'étudiant travaillera souvent en binôme ou par petits groupes pour accomplir des tâches lors d'un échange interactif.

ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale, selon des modalités expliquées par les responsables de niveau.

❖ Évaluation certificative : le DUEF A2 Diplôme d'Université d'Etudes Françaises

Le niveau A2 prépare au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A2 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

Modalités du contrôle continu - Epreuves au cours du semestre et en fin de semestre sur table et en temps limité	En cas d'absence aux épreuves, aucun rattrapage ne sera organisé. (Voir la Charte des Examens au début de ce guide)
Note finale	Sur 200 : - note d'oral sur 100 - note d'écrit sur 100
Conditions de réussite	Note minimale : 100/200 - Minimum de 40/100 pour l'oral - Minimum de 40/100 pour l'écrit

L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage

La réussite à ces épreuves de contrôle continu donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A2** et au passage au niveau DUEF B1.

Si le total des points obtenus à ces épreuves est égal ou supérieur à 180/200, la Commission Pédagogique peut décider, avec l'accord des enseignants des niveaux concernés, de proposer à l'étudiant de passer directement du niveau A2 au niveau B2.

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE
Réception de l'oral		
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents de la vie quotidienne (3 écoutes par document). Repérage des informations essentielles. Durée des documents : 2 minutes environ.	2 épreuves de 20 mn	50 pts
Réception de l'écrit		
Réponse à des questionnaires de compréhension (QCM, questions fermées...) portant sur deux documents ayant trait à des situations de la vie quotidienne et des sujets familiers. Repérage des informations essentielles.	2 épreuves de 40 mn	50 pts
Production écrite		
Rédaction de deux brèves productions écrites sous forme de lettre, de courriel, etc.	2 épreuves de 40 mn	50 pts
Production et interaction orales		
Présentation orale et échange avec un jury.	1 épreuve de 15 mn	50 pts

NIVEAU DUEF B1

Le niveau B1 permet une plus grande autonomie dans les actes de la vie quotidienne et dans l'expression des jugements et des prises de position personnelles. La quantité d'informations échangées est plus élevée que lors du niveau A2. L'étudiant apprend aussi progressivement à mieux structurer son discours, à résumer des informations, à développer des aptitudes lui permettant, le cas échéant, d'intégrer l'université et à échanger sur des questions hors de son domaine.

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'université : DUEF B1

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil B1

Aide à la préparation aux épreuves du DELF B1

Aide à la préparation au Test de connaissance du français (TCF)

MODALITÉS DE TRAVAIL

16h30 de formation par semaine

✓ **15h de cours :**

10h30 de cours sur méthode et documents

1h de phonétique

1h30 de « Culture(s) et société »

2h de « Littérature et société » (campus Pontde Bois) ou 2h

« Nouvelles technologies et société » (campus Cité scientifique)

✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné**, dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, café Langues, ateliers, etc.)

Méthodologie : le cours prend pour référence une méthode FLE (Edito B1, Défi3, Entre Nous3, Cosmopolite3...) version papier et numérique et l'enrichit de multiples documents afin de contextualiser l'enseignement-apprentissage à l'environnement immersif et à l'actualité politique, économique, sociale et culturelle. La presse gratuite, régionale et nationale est aussi exploitée en classe.

DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE (149h30/semestre – 11h30/semaine)

ACTIVITÉS ORALES

La participation de l'étudiant est toujours activement sollicitée durant tous les cours.

- ✓ **La réception de l'oral** se pratique avec les documents de la méthode et aussi par l'écoute d'émissions d'actualité et de reportages sur des thèmes familiers ou dans le champ d'intérêt de l'étudiant.
- ✓ **La production et l'interaction orales** sont travaillées durant tous les cours. L'entraînement à la production orale a aussi pour objectif de favoriser la prise de parole et de gérer la prise de risque.

ACTIVITÉS ÉCRITES

- ✓ **La réception de l'écrit** se pratique sur des documents écrits de la méthode, complétés par des articles de journaux, magazines, textes littéraires ou académiques, et tout support authentique de la vie quotidienne.
- ✓ **La production écrite** (2 types de production écrite) :
 - La production écrite dirigée a pour but d'apprendre à présenter un document écrit et/ou iconographique ou à faire le commentaire d'un document chiffré.
 - La production écrite libre doit permettre de maîtriser les outils et la méthodologie du récit au passé et d'initier à l'argumentation par l'écriture de courriels argumentés.

INITIATION À LA PHONÉTIQUE

Ce cours propose une première prise de conscience des phénomènes phonétiques de la langue française ainsi qu'un repérage des erreurs de chaque étudiant visant progressivement à la correction. Les différents points sont travaillés en lien avec des structures grammaticales

MODULES CULTURELS

Culture(s) et société (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Le niveau B1 dispose d'un cours spécifique intitulé Culture(s) et société fondé sur une pédagogie de la tâche qui développe l'autonomie tout en approfondissant la connaissance de la culture française, notamment par quelques repères géographiques et historiques et par la découverte de la société française contemporaine, locale, régionale et nationale. L'approche interculturelle est privilégiée.

Ce module propose plusieurs types d'activités parmi lesquelles :

- ✓ Étude et analyse de documents divers (articles, graphiques, documents audio, vidéo, chansons ...) dont le but est la réflexion, la découverte de la France et de sa culture et une approche de la vie des Français,
- ✓ Exposés culturels et interculturels, donnant lieu à des échanges dans la classe,
- ✓ Présentation de quartiers ou de lieux culturels de Lille,
- ✓ Une sortie en lien avec les contenus culturels du cours pourra être organisée.

Tous ces travaux sont réalisés individuellement ou par groupe.

Littérature et société (campus Pont de Bois) (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours est fondé sur la pratique de réceptions orales et écrites et d'interaction avec des jeux, des chansons et la création de textes courts sur la base de thématiques variées. L'objectif est aussi de travailler la phonétique et de renforcer la grammaire et le vocabulaire. Les activités proposées sont en lien avec la méthode utilisée dans les cours de français général

OU

Nouvelles technologies et société (campus Cité scientifique) (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours a pour objectif de faire découvrir certaines des nouvelles technologies qui ont une influence particulièrement importante sur la vie quotidienne des Français.

Les étudiants sont amenés à consulter des documents de vulgarisation scientifique, à rédiger des textes informatifs et argumentatifs. Un programme détaillé est distribué au début de chaque semestre. Les thèmes abordés sont par exemple : la ville intelligente ; les robots, l'IA, le smartphone, les données personnelles (1 thème différent par semestre).

❖ Travail personnel

Les étudiants sont vivement encouragés à réaliser des tâches et des productions écrites et orales sur support papier ou multimédia.

Le cours sur méthode est complété systématiquement par des activités et des exercices d'application.

En production écrite, l'étudiant doit rendre à l'enseignant des productions écrites. Il s'agit de la rédaction d'un courriel argumenté ou d'un récit au passé et de la présentation d'un document (affiches, graphiques...).

En réception de l'écrit, l'étudiant doit préparer un texte : en prendre connaissance et rechercher le lexique à l'aide de son dictionnaire unilingue.

En production orale, l'étudiant doit préparer sa prise de parole pour des exposés en classe.

En réception de l'oral, la compréhension est travaillée à partir de documents audio et vidéo dont les journaux télévisés.

Dans les modules culturels, l'étudiant a un travail de préparation pour le cours suivant, des lectures avec recherche documentaire et lexicale notamment. L'étudiant est invité aussi à relire ses notes et à élargir son champ de connaissances par des lectures personnelles, des visites de lieux culturels et des séances de cinéma ou de films vidéo.

ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale, selon des modalités expliquées par les responsables de niveau et les enseignants de chaque cours.

❖ **Évaluation certificative : le DUEF B1 Diplôme d'Université d'Etudes Françaises**

Le niveau B1 prépare au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises B1 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

Modalités du contrôle continu Epreuves au cours du semestre et en fin de semestre sur table et en temps limité	En cas d'absence aux épreuves, aucun rattrapage ne sera organisé. (Voir la Charte des Examens au début de ce guide)
Note finale	Sur 300 : - note d'oral sur 110 - note d'écrit sur 110 - modules culturels sur 80
Conditions de réussite	Note minimale : 150/300 - Minimum de 50/110 pour l'oral - Minimum de 50/110 pour l'écrit - Minimum de 110/220 pour le total des compétences linguistiques (oral + écrit)

L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.

La réussite à ces épreuves de contrôle continu donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Etudes Françaises B1** et au passage au niveau DUEF B2

Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE
Réception de l'oral		
CC1 et CC2 : Compréhension d'un document vidéo authentique (deux écoutes). Questionnaire à compléter (QCM/ vrai/faux et questions ouvertes à rédiger). Durée du document : de 3 à 5 minutes	2 épreuves : 30 à 40 mn	CC1/20pts CC2/40pts
Production orale		
Temps de préparation 20 minutes Présentation d'un point de vue argumenté sur une question de société Interaction avec le jury (comprendre les questions posées par le jury, y répondre et faire évoluer le débat).	1 épreuve : 5 à 7 mn 8 à 10 mn	50 pts
Réception de l'écrit		
Compréhension d'un texte informatif, explicatif, argumentatif extrait de la presse régionale ou nationale (350 à 500 mots). Réponse à des questions type QCM et questions ouvertes à rédiger.	1 épreuve : 1h30	50 pts
Production écrite		
Rédaction de textes construits et linguistiquement corrects.	2 épreuves :	
CC1 : Production écrite dirigée : commentaire de documents chiffrés ou présentation d'un document écrit ou iconographique (150 mots environ)	1h	30 pts
CC2 : Production écrite libre : narration au passé ou lettre argumentée (de 250 à 300 mots)	1h30	30 pts

Évaluation des modules culturels

2 épreuves obligatoires en contrôle continu	Durée	Note
Littérature et société 2 devoirs sur table comprenant des questions de cours et une activité de réception orale (chanson, poème...). OU Nouvelles technologies et société CC1 : Une évaluation écrite des compétences langagières à l'écrit avec contrôle des connaissances. CC2 : Une évaluation des compétences langagières à l'écrit avec contrôle des connaissances et expression du point de vue personnel.	1h 2h	40 pts 15 pts 25 pts
Culture(s) et société 1 Présentation d'un quartier/d'un lieu culturel de la MEL/ d'un article de la presse régionale ou contrôle des connaissances 2 Exposé		40 pts

NIVEAU DUEF B2

Au niveau B2, l'étudiant apprend et s'entraîne à :

- ✓ Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.
- ✓ Communiquer avec spontanéité et aisance lors d'une conversation avec un locuteur natif.
- ✓ S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets
- ✓ Émettre un avis sur un sujet d'actualité.
- ✓ Exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
- ✓ Développer les aptitudes nécessaires pour intégrer l'Université.

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'université : DUEF B2

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil B2

Aide à la préparation aux Epreuves du DELF B2

Aide à la préparation au Test de connaissance du français (TCF).

MODALITÉS DE TRAVAIL

17h de formation par semaine

- ✓ **15h30 de cours :**
9h30 de modules linguistiques
6h de modules culturels

- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné,** dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (ressources CRL, tutorat, Café Langues, ateliers, etc.)

Méthodologie : les étudiants ne travailleront pas sur un manuel, mais sur des supports authentiques tels que des articles de presse, des documents audio ou vidéos, des graphiques, des documents iconographiques ou des sites Internet. Un livre de grammaire leur sera remis. L'utilisation d'une plate-forme d'enseignement à distance permettra un prolongement des cours et un suivi individualisé.

DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE

ACTIVITÉS DE L'ORAL (52h/semestre – 4h/semaine)

La réception de l'oral (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Les activités proposées à l'étudiant à partir d'extraits radiophoniques, de reportages télévisés, de chansons et de films francophones sont l'occasion : de repérer le contenu informatif (réception globale et détaillée), de distinguer le ou les points de vue du ou des locuteurs, de prendre en note le lexique nouveau. Ces activités de réception de l'oral sont majoritairement à réaliser en dehors des cours en auto-apprentissage intégré, sur des ressources proposées soit au Centre de Ressources en Langues, soit sur la plateforme Moodle.

La production orale et l'interaction orale (19h30/semestre -1h30/semaine)

Ce cours a pour objectif de favoriser et d'améliorer la prise de parole autonome. Les activités de production et d'interaction orales qui ont lieu dans la classe en binômes, en petits groupes ou sous formes d'exposés sont l'occasion pour les étudiants de : raconter des événements, résumer des reportages ou des films visionnés à l'extérieur du cours, développer méthodiquement leur point de vue sur des thèmes d'actualité et/ou interculturels, corriger et enrichir leurs productions, ainsi que reformuler leurs idées.

Exemples de thèmes abordés : famille, générations, travail, environnement, éducation, numérique et communication.

Le cours de phonétique et de phonologie (13h/semestre – 1h/semaine)

Ce cours cible le repérage et la correction des erreurs. Ce cours est organisé en lien direct avec le cours de production orale.

Chaque séance propose : une présentation rapide de phonèmes / doubles phonèmes (é/è, ou/u...) ou de phénomènes phonologiques (liaisons, accent de mot/ accent de phrase) repérés au préalable comme posant problème aux étudiants, des activités permettant de repérer ces phonèmes / phénomènes, puis de les prononcer de manière isolée, puis en contexte, entre autres à travers la lecture de poèmes.

ACTIVITÉS DE L'ÉCRIT (71h30/semestre – 5h30/semaine)

La réception de l'écrit (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Dans les activités de réception, l'étudiant-lecteur reçoit et traite des textes écrits produits par plusieurs scripteurs. La lecture de textes argumentatifs, explicatifs et informatifs est privilégiée en relation avec un travail important visant le développement du lexique.

L'écriture de résumés de paragraphe est également travaillée.

La production écrite et l'interaction écrite (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours vise la production d'écrits complexes :

- la lettre argumentée (intégrant des séquences narratives, descriptives, explicatives, argumentatives),
- l'initiation à l'essai argumentatif.

Pendant ce cours, les étudiants travailleront particulièrement les notions suivantes en situation de production et d'amélioration de textes : connecteurs, anaphores, registres de langue et modalisation.

Le cours de grammaire (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours cible le repérage des erreurs et la remédiation, en production écrite et en production orale. Il propose un bilan sur les catégories morphosyntaxiques du niveau B2, à partir d'un livre de grammaire, ainsi que d'autres documents et activités orales.

MODULES CULTURELS (78h/semestre – 6h/semaine)

I. Module obligatoire pour tous les étudiants :

METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (19h30/semestre– 1h30/semaine)

Ce cours vise à préparer les étudiants à entamer ou à poursuivre des études dans un établissement d'enseignement supérieur français. Cette préparation comprend deux aspects complémentaires :

- une approche des différents aspects du système académique français,
- une découverte des techniques de travail et des productions écrites académiques.

II- Les autres modules ci-dessous seront proposés et ouverts en fonction du nombre d'étudiants inscrits au niveau B2.

À chaque session, les étudiants s'inscrivent et participent activement à 3 modules (en plus du module obligatoire). Mais le travail des étudiants sera évalué en fin de semestre dans le cadre de 2 modules de leur choix.

♦ CULTURE(S) ET SOCIÉTÉ - GRANDS REPÈRES HISTORIQUES ET CULTURELS (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Ce module mettra l'accent sur des moments-clés de l'Histoire (de Louis XIV à la Première Guerre Mondiale) ainsi que des thèmes (les symboles républicains, la laïcité, l'école...) permettant de comprendre la civilisation et la culture françaises contemporaines. Des supports variés seront utilisés : documents historiques, mais aussi extraits de films, écrits littéraires.... Ce cours abordera également des aspects méthodologiques notamment la présentation et l'analyse de documents.

♦ CULTURE LITTÉRAIRE : LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Le semestre sera réparti en deux temps :

- D'une part, une découverte de diverses œuvres littéraires francophones sur des thèmes de société à partir de corpus d'extraits littéraires sur des thèmes en lien avec les cours d'oral et d'écrit (famille, générations, travail, environnement, éducation),
- D'autre part, une lecture suivie d'un roman et de son adaptation cinématographique.

Ce module permettra à l'étudiant d'acquérir une culture littéraire francophone, tout en développant ses compétences communicatives langagières.

♦ **INITIATION AU FRANÇAIS PROFESSIONNEL (19h30/semestre – 1h30/semaine)**

Ce module a pour objectif d'initier l'étudiant à la communication professionnelle du monde des affaires : l'entreprise, le travail, les types de contrats, l'organisation du monde professionnel en France, le marketing, ...

D'autres modules seront éventuellement proposés, au second semestre, selon les effectifs.

❖ **Travail personnel**

Les étudiants sont vivement encouragés à réaliser des tâches et à réaliser des productions écrites et orales.

En production et interaction écrites, les étudiants sont invités à produire chaque semaine un texte argumentatif ou à réaliser des exercices les initiant à la complexité de l'argumentation.

En grammaire, les étudiants doivent régulièrement travailler sur des exercices proposés dans leur livre de grammaire et à produire des textes d'invention qui donnent lieu à un travail de correction.

Des tâches de lecture-compréhension sont proposées pour travailler de manière autonome **la réception de l'écrit**.

En production et en réception de l'oral, certaines activités sont obligatoires et évaluées ; elles donneront lieu à une remédiation (travail de correction à partir des enregistrements des productions).

Dans certains **modules culturels**, les étudiants devront réaliser des dossiers.

ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale, selon des modalités expliquées par les responsables de niveau et les enseignants de chaque cours.

❖ **Évaluation certificative : le DUEF B2 Diplôme d'Université d'Etudes Françaises**

Le niveau B2 prépare au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises B2 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

Modalités du contrôle continu Epreuves au cours du semestre et en fin de semestre sur table et en temps limité	En cas d'absence aux épreuves, aucun rattrapage ne sera organisé. (Voir la Charte des Examens au début de ce guide)
Note finale	Sur 350 : - note d'oral sur 100 - note d'écrit sur 100 - modules culturels sur 150
Conditions de réussite	Note minimale : 175/350 - Minimum de 45/100 pour l'oral - Minimum de 45/100 pour l'écrit - Minimum de 100/200 pour le total des compétences linguistiques (oral + écrit)

L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.

La réussite à ces épreuves de contrôle continu donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Etudes Françaises B2** et au passage au niveau DUEF C1.

Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

NATURE DES ÉPREUVES	Durée	Note
Réception de l'oral		
Compréhension de deux documents audio et/ou vidéo authentiques expositifs ou argumentatifs - Document 1 (2 écoutes) : restitution écrite de l'essentiel du document (sur 20 points) - Document 2 (3 écoutes) : questionnaire (sur 30 points)	Une épreuve d'1h	50 pts
Production et interaction orales		
Prise de parole argumentative : - CC1 : activités orales dans la classe : présentation d'un article de presse, d'un artiste français, etc. (sur 20 points) - CC2 : exposé argumentatif et organisé (sujets basés sur tous les documents étudiés pendant le semestre) (sur 30 points)	CC1 : pendant le semestre CC2 : préparation 20 mn + passation 15mn	50 pts
Réception de l'écrit		
Compréhension d'un article de presse polémique et/ou argumentatif de 800 mots : questionnaire et rédaction d'un chapeau ou résumé d'un paragraphe.	Une épreuve de 2h	50 pts
Production écrite		
Rédaction d'écrits argumentatifs : - CC1 : lettre argumentée ou article de 350-400 mots (sur 20 points) - CC2 : essai argumentatif de 500 mots (30 points)	2 épreuves de 2h	50 pts

Méthodologie du travail universitaire		
CC1 (sur 20 points) & CC2 (30 points) : test de connaissances (questions ouvertes), mail académique, lettre de motivation pour l'entrée dans l'enseignement supérieur, résumé et/ou compte rendu d'un texte de 800 mots + RE sur ce même texte.	2 épreuves de 1h30	50 pts
Modules culturels : français professionnel, littérature, culture et société- - CC1 : activités obligatoires définies en début de semestre selon les modalités mises en place par l'enseignant (sur 20 points) - CC2 : une épreuve de 1h30 (sur 30 points)	CC1 : pendant le semestre CC2 : 1 épreuve de 1h30	100 points (2x50) (2 modules sur 3 seront choisis pour le CC2)

NIVEAU DUEF C1

Au niveau C1, l'étudiant(e) s'entraîne et apprend à :

- ✓ Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites ;
- ✓ S'exprimer spontanément et couramment sans trop apparentement Devoir chercher ses mots ;
- ✓ Utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique ;
- ✓ S'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours ; manifester un bon contrôle grammatical et une aisance dans la construction des phrases complexes.

A ce niveau, au DEFI, l'accent est mis sur une préparation efficace à l'intégration dans un cursus universitaire.

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'Université d'Études Françaises : DUEF C1
Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil C1

Aide à la préparation aux épreuves du DALF C1

Aide à la préparation au Test de connaissance du français TCF

Attention ! L'inscription administrative au niveau C1 s'effectue uniquement par semestre.

MODALITÉS DE TRAVAIL
16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours**
10h30 de modules linguistiques et méthodologiques
4h30 de modules culturels et disciplinaires

- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné**, dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, Café Langues, ateliers, etc.)

DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE

ACTIVITÉS DE L'ORAL (52h semestre – 4h/semaine)

Réception de l'oral (19h30/semestre – 1h30/semaine)

L'étudiant perfectionne sa compréhension de types différents de discours oraux à partir de documents authentiques vidéo et audio d'une certaine longueur (entre autres reportages, conférences, débats) et apprend à développer les stratégies adéquates pour ce faire.

Production orale et interaction orale (19h30/semestre – 1h30/semaine)

L'étudiant s'entraîne à l'expression orale dans divers contextes : exposés, débats (en tant qu'animateur et participant), techniques d'argumentation, etc.

Phonétique (13h/semestre – 1h/semaine)

Ce cours vise à aider les étudiants à résoudre les problèmes phonétiques qu'ils rencontrent grâce à une approche variée des phénomènes phonétiques/phonologiques, prise de conscience des processus d'articulation des sons, mise en évidence de certaines normes de prononciation, exercices d'entraînement en laboratoire de langue, etc.

ACTIVITÉS DE L'ÉCRIT (65h/semestre – 5h/semaine)

Réception de l'écrit (13h/semestre – 1h/semaine)

Il s'agit de comprendre (globalement et de manière détaillée) un document écrit long et authentique de type argumentatif, portant notamment sur le contenu factuel mais aussi implicite du document (de 10 à 15 questions). Les étudiants peuvent éventuellement être amenés à répondre à un questionnaire court (de 4 à 5 questions portant sur la nature du document, l'enjeu explicite et/ ou implicite du texte, etc.), puis à réaliser un compte-rendu du texte-support.

Production écrite (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours est organisé en deux parties complémentaires :

- un apprentissage / approfondissement, des techniques d'argumentation sous la forme de la dissertation académique à la française, ainsi qu'une initiation à la synthèse de documents.

L'apprentissage de la dissertation est évalué sous forme de contrôle continu durant le semestre.

- Un travail sur l'écriture créative, évalué en épreuve sur table finale.

La production écrite pourra être articulée avec le cours de grammaire, de manière à ce que l'étudiant puisse travailler de manière personnalisée ses difficultés linguistiques au travers de ses productions.

Les devoirs pourront figurer dans le portfolio de l'étudiant pour souligner les progrès accomplis durant le semestre.

Une cohérence thématique sera assurée entre l'épreuve de compréhension de l'écrit et celle de production écrite. La production écrite pourra être articulée avec le cours de grammaire, de manière à ce que l'étudiant puisse travailler de manière personnalisée ses difficultés linguistiques au travers de ses productions.

Les devoirs pourront figurer dans le portfolio de l'étudiant pour souligner les progrès accomplis durant le semestre.

La grammaire en action (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours a pour vocation de venir en appui aux cours d'écrit et de méthodologie. Il s'agit de prendre en compte les problèmes linguistiques spécifiques des étudiants et d'essayer de les résoudre par une stratégie de remédiation grammaticale.

Pour que l'étudiant apprenne à mieux maîtriser les outils linguistiques, il est invité à produire des textes à contraintes grammaticales précises selon une approche par tâches, à analyser ses propres productions et à les améliorer.

La priorité est donnée à l'écrit mais le texte oral, reçu ou produit, en interaction ou non, pourra aussi faire l'objet d'analyse.

L'objectif du cours est d'amener ainsi progressivement l'étudiant à opérer des choix linguistiques et stylistiques adaptés à son projet personnel d'écriture.

MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Ce cours vise à préparer les étudiants à poursuivre leurs études dans une université française. Cette préparation comprend un entraînement aux techniques de travail universitaire : entre autres prise de notes, repérage d'informations et recherche documentaire.

MODULES CULTURELS (58h30/semestre – 4h30/semaine)

Ces modules seront proposés et ouverts en fonction du nombre d'étudiants inscrits au niveau C1. A chaque session, les étudiants

participent à trois modules culturels, mais sont évalués dans deux modules choisis.

Culture(s) et société selon une approche historique contemporaine (19h30/semestre, 1h30/semaine)

Le cours propose d'explorer - essentiellement à travers l'image – un siècle d'histoire militaire, politique, économique et artistique de la France, de la IIIe à la Ve République.

Cinéma et littérature (19h30/semestre, 1h30/semaine)

Ce cours propose d'établir des liens entre les textes littéraires classiques et la culture contemporaine, par le biais du cinéma. Des activités de langue (débat, interaction, vocabulaire, réception de l'écrit, de l'oral, culture générale) s'organisent autour de thèmes comme le travail, l'enfance, le classisme.

Histoire de l'art (19h30/semestre, 1h30/semaine)

Ce module propose de découvrir des œuvres d'art et de comprendre leur évolution à travers les principaux courants artistiques et leur époque ; il s'agit également de sensibiliser à l'art en donnant du sens aux expressions personnelles des étudiants (au sein de la classe, mais aussi en dehors, dans les musées, dans les galeries d'art...). A titre d'exemple, les étudiants peuvent être amenés à observer, analyser, commenter une œuvre artistique, à l'issue d'une sortie culturelle ou faire la présentation orale d'une œuvre dans son contexte historique et politique.

D'autres modules pourront être également proposés (par exemple un module d'écriture créative).

❖ Travail personnel

Dans tous les cours, les étudiants sont vivement encouragés à réaliser des productions écrites et orales sur support papier ou numériques.

Tous ces travaux seront évalués selon les modalités de l'évaluation formative.

ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale, selon des modalités expliquées par les responsables de niveau et les enseignants de chaque cours.

❖ **Évaluation certificative : le DUEF C1 Diplôme d'Université d'Etudes Françaises**

Le niveau C1 prépare au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises C1 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

Modalités du contrôle continu Epreuves au cours du semestre et en fin de semestre sur table et en temps limité	En cas d'absence aux épreuves, aucun rattrapage ne sera organisé. (Voir la Charte des Examens au début de ce guide)
Note finale	Sur 300 : - note d'oral sur 80 - note d'écrit sur 120 - modules culturels sur 100
Conditions de réussite	Note minimale : 150/300 - Minimum de 40/80 pour l'oral - Minimum de 60/120 pour l'écrit - Minimum de 100/200 pour le total des compétences linguistiques (oral + écrit)

L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.

La réussite à ces épreuves de contrôle continu donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Etudes Françaises C1** et au passage au niveau DUEF C2.

Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

NATURE DES ÉPREUVES	Durée	Note
Réception de l'oral		
Compréhension de plusieurs documents radio (2 ou 3 documents courts d'1 minute environ + 1 document de 10-15 minutes). Chaque épreuve sera évaluée sur 20 points.	CC1 : 1h CC2 : 1h30	40 pts
Production et interaction orales		
- CC1 : exposé en classe de 10 minutes à partir de thèmes abordés en cours + 5 minutes d'interaction avec le groupe (sur 20 points) - CC2 : monologue structuré et argumenté de 10 minutes sur un thème traité en classe, + interaction avec le jury de 5 minutes. (sur 20 points)	CC1 : pendant le semestre CC2 : 15 minutes de préparation et 15 minutes de passation	40 pts
Réception de l'écrit		
CC1 et CC2 : - Compréhension d'un texte (1000/1200 mots) évaluée par le biais d'un questionnaire - Compte-rendu d'un texte (600/800 mots) précédé d'un questionnaire court Chaque épreuve sera évaluée sur 30 points.	CC1 : 1h CC2 : 2h	60 pts

Production écrite		
• CC1 : rédaction d'une dissertation de 700 à 800 mots • CC2 : rédaction d'un texte créatif de 800 mots (avec contraintes) ou synthèse de documents ou dissertation La première épreuve est notée sur 20 points, la deuxième sur 40 points.	CC1 : 3h CC2 : 3h	60 pts
Méthodologie du travail universitaire		
• CC1 : Rédaction d'un résumé à partir d'un texte long et complexe • CC2 : Prise de notes à partir d'un discours oral (cours magistral, conférence,...) • CC3 : création et rédaction d'un portfolio numérique personnalisé (à envoyer durant la dernière semaine de cours)	CC1 et CC2 = épreuves de 1h30	50 pts
Modules culturels- histoire de l'art, littérature et cinéma, culture et société- (deux notes pour chaque module) : ✓ CC1 : activité(s) obligatoire(s) au cours du semestre ✓ CC2 : une épreuve finale Ces deux modes d'évaluation seront définis selon les modalités mises en place par chaque enseignant.	CC1 : pendant le semestre CC2 : 1 épreuve de 1h30	50 points (2x25) 2 modules sur 3 seront choisis pour le CC2

NIVEAU DUEF C2

Au niveau C2, l'étudiant(e) s'entraîne et apprend à :

- ✓ comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend,
- ✓ restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente,
- ✓ s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise
- ✓ rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

A ce niveau, au DEFI, l'accent est mis sur une préparation efficace à l'intégration dans un cursus universitaire en France et, en particulier, à la rédaction d'un mémoire de recherche

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'Université d'Études Françaises C2 : DUEF C2

Aide à la préparation aux épreuves du DALF C2

Aide à la préparation au Test de connaissance du français TCF

Attention ! L'inscription administrative au niveau C2 s'effectue uniquement par semestre.

MODALITÉS DE TRAVAIL

16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours :**
10h30 de modules linguistiques et méthodologiques
4h30 de modules culturels et disciplinaires
- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage** accompagné, dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, café Langues, ateliers, etc.)

DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE

METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (3h/semaine)

Dans la continuité du cours de méthodologie du niveau C1, ce cours propose aux étudiants un entraînement intensif à différentes techniques de travail universitaire. Il a pour objectif de préparer les étudiants à poursuivre leurs études dans une université française.

ACTIVITÉS DE L'ORAL (4h/semaine)

Ce cours a pour objectif un approfondissement de la compréhension détaillée de tous types de discours oraux, ainsi qu'un perfectionnement de la production orale (clarté, précision, choix du vocabulaire, adaptation du style au contexte d'énonciation, etc.). Diverses activités d'écoute et d'expression seront ainsi mises en œuvre afin que chacun réalise au mieux ces objectifs.

ACTIVITÉS DE L'ÉCRIT (5h/semaine)

Compréhension de l'écrit (1h/semaine)

Objectifs : perfectionnement de la lecture de documents authentiques à visée de réflexion et discussion : presse (particulièrement Le Monde), articles de sociologie.

Thèmes : société, politique, juridique, philosophique.

Production écrite (2h/semaine)

- ✓ **Synthèse** : Perfectionnement de la technique de la synthèse (documents divers, essais, graphiques),
 - ✓ **Écriture créative**
- ✓ **Dissertation**
- ✓ Développement de la réflexion personnelle autour des grands problèmes de société,
- ✓ Approche philosophique et sociologique de grands thèmes moraux et politiques.

Grammaire (2h/semaine)

Ce cours est surtout un cours de grammaire textuelle. Il s'appuie sur les productions des étudiants et des études de textes extraits de la presse (quotidiens nationaux et magazines d'information) et de textes littéraires.

La priorité est donnée à l'écrit mais le texte oral, reçu ou produit, en interaction ou non, fera aussi l'objet d'analyse.

L'objectif de cours est de mettre l'accent sur les stratégies adoptées pour adapter un projet d'écriture à un objectif de communication. On analyse donc les outils linguistiques utilisés par le scripteur pour mener à bien son projet d'écriture. Il s'agit d'éveiller la conscience linguistique. L'étudiant sera donc en position de récepteur critique mais aussi de producteur critique de textes à objectif de communication clairement identifié.

MODULES CULTURELS (1h30/module/semaine)

Ces modules seront proposés et ouverts en fonction du nombre d'étudiants inscrits au niveau C2. A chaque session, les étudiants s'inscrivent et participent à 2 modules.

Le travail des étudiants est évalué dans le cadre de 2 modules.

À titre indicatif, voici des exemples de cours pouvant être proposés : littérature, littérature et cinéma, connaissance de la France contemporaine, géographie, etc...

ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale selon des modalités qui seront expliquées par les responsables de niveau.

❖ Travail personnel et évaluation formative

Les étudiants sont vivement encouragés à réaliser des tâches et à réaliser des productions écrites et orales sur support papier ou multimédia.

Tous ces travaux seront évalués selon les modalités de l'évaluation formative.

❖ Évaluation certificative : le DUEF C2 Diplôme d'Université d'Etudes Françaises

Le niveau C2 prépare au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises C2 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

Modalités d'évaluation

Modalités du contrôle continu
Epreuves au cours du semestre et/ou en fin de semestre sur table et en temps limité (Voir la Charte des Examens au début de ce guide)
Note totale sur 300 - note d'oral sur 60 - note d'écrit sur 80 - note des modules culturels sur 160
Conditions de réussite : Note minimale : 150 sur 300 Note minimale (pour le bloc linguistique – écrit et oral) : 70 sur 140 Minimum de 25 pour l'oral minimum de 35 pour l'écrit

L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.

La réussite à ces épreuves de contrôle continu donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Etudes Françaises C2.**

Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

ÉPREUVE	NOTE
Compréhension de l'oral	30 pts
Compréhension d'un document audio de type universitaire testant la compréhension globale (repérage de la structure du document) et la compréhension détaillée (registres de langue, nuances terminologiques, manifestation de l'implicite)	
Expression orale Exposé suivi d'un entretien-débat avec le jury	30 pts
Exposé sous forme de soutenance suivi d'un entretien-débat avec le jury	
Réception de l'écrit	40 pts
Compréhension d'un texte de presse semi-spécialisé, d'un extrait d'ouvrage ou d'une production universitaire Questionnaire portant sur les aspects linguistique, pragmatique, discursif, interculturel	
Expression écrite	
Dissertation, reformulation ou écriture créative	20 pts 20 pts

Évaluation des savoirs culturels et disciplinaires

I.1 Dominante

ÉPREUVE	NOTE
Méthodologie du travail universitaire	50 pts
Module culturel ou disciplinaire, selon les semestres (les modalités de l'évaluation seront précisées par les enseignant-e-s en début de semestre)	50 pts

I.2 Options

ÉPREUVE	NOTE
2 épreuves écrites et/ou orales (les modalités de l'évaluation seront précisées par les enseignant-e-s en début de semestre)	60 pts (2 X 30 pts)

LA BIBLIOTHÈQUE ET LA MÉDIATHÈQUE

Deux espaces d'autoformation au DEFI Pont de Bois

Dans un cadre agréable et confortable, le DEFI met à votre disposition de nombreuses ressources qui vous permettent de consolider et/ou d'approfondir vos connaissances en français, et qui peuvent aussi vous donner des informations utiles pendant votre séjour à l'Université de Lille et en France.

LA BIBLIOTHÈQUE (Salle A4.084)

C'est la salle de lecture du DEFI. Elle vous propose des documents spécialisés en français - dictionnaires, grammaires et cahiers d'exercices, livrets de préparation aux examens DELF-DALF-TCF, guides de rédaction, livres sur la société française et la vie en France, œuvres de la littérature française (notamment **beaucoup de textes en français facile** niveaux A1-A2-B1), recueils de textes produits par les étudiants du DEFI, documentation sur Lille et la région des Hauts-de-France, bandes dessinées, DVD de films français, etc.

Vous aussi vous pouvez faire des suggestions d'achats.

Tous les documents sont en libre accès.

Conditions de prêt : nombre *illimité* de documents pour 14 jours, renouvelable une fois. Le prêt est gratuit, l'inscription se fait sur présentation de la carte d'étudiant (carte multiservices CMS). Pour les ouvrages exclus du prêt, il y a la possibilité de les sortir pour faire des photocopies (attention : il n'y a pas de photocopieuse sur place). Pour plus de détails, consulter les panneaux d'affichage.

Équipements : 18 places assises dont un espace détente avec 3 fauteuils ; 2 tables électrifiées et 1 ordinateur fixe avec accès au catalogue et à tous les services et toutes les ressources proposées par l'ensemble des bibliothèques de l'Université de Lille.

La Bibliothèque est aussi un lieu d'échanges. Ponctuellement, diverses activités et manifestations y sont organisées : lecture(s) à haute voix, mini-débats, expositions des travaux d'étudiants, etc.

Iwona et les moniteurs sont à votre disposition pour répondre à vos questions, pour vous aider et vous conseiller dans votre travail et vos recherches, et aussi pour *parler* avec vous.

🕒 **Horaires d'ouverture** : ils sont définis au début de chaque semestre, en fonction des horaires de cours. Pour plus de détails, consulter les panneaux d'affichage.

Des visites guidées de la Bibliothèque sont organisées au début de chaque semestre, pour tous les étudiants du DEFI.

La Bibliothèque est un lieu de travail. Merci de respecter le règlement intérieur affiché dans cette salle.

LA MÉDIATHÈQUE (Salle A4.080)

C'est la salle informatique du DEFI. Dans un cadre convivial, elle met à votre disposition 18 ordinateurs fixes et vous propose l'accès à un très grand nombre d'exercices et de ressources numériques pour l'apprentissage du français langue étrangère (principalement *via* la base CALAO). Vous pouvez y travailler à votre rythme, un carnet de bord personnel vous permet un suivi individualisé de vos progrès.

Sélectionnées par les enseignants pour leurs qualités pédagogiques, ces ressources vous permettent de vous entraîner en français en complément de vos cours en classe et/ou en autoformation.

Iwona et les moniteurs sont à votre disposition pour vous aider, vous guider et **vous accompagner** dans votre apprentissage.

La Médiathèque vous propose aussi une découverte du campus numérique, en vous familiarisant avec les différents services en ligne que l'Université de Lille met à votre disposition.

🕒 **Horaires d'ouverture** : ils sont définis au début de chaque semestre, en fonction des horaires de cours. Pour plus de détails, consulter les panneaux d'affichage.

Des visites guidées de la Médiathèque sont organisées au début de chaque semestre pour tous les étudiants du DEFI, et un accompagnement à la découverte du campus numérique est proposé tout au long de l'année.

La Médiathèque est un lieu de travail. Merci de respecter le règlement intérieur affiché dans cette salle.



LES CENTRES DE RESSOURCES EN LANGUES (CRL)

Entièrement rénovés, agréables et confortables, les **Centres de Ressources en Langues (CRL)** sont des espaces de travail où vous pourrez venir travailler en autonomie ou avec un enseignant/tuteur en complément de vos cours, sur de nombreuses ressources qui vous permettront d'approfondir vos connaissances et de pratiquer la langue française.

- **Le CRL Cité Scientifique** se trouve dans le **bâtiment SUP**, au rez-de-chaussée. Il est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h.
- **Le CRL Pont-de-Bois** se trouve dans le **bâtiment B** face à l'amphi B3. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption.

Dans ces espaces, vous trouverez des ordinateurs, des DVD, des dictionnaires, grammaires, cahier d'exercices, etc.

Une équipe de moniteurs, de tuteurs et d'enseignants est sur place pour vous accompagner.

Toute l'année, les CRL organisent des cafés-langues, des tandems, des ateliers, des permanences et différents événements auxquels vous êtes invité.e.s à participer. Ce sera l'occasion de rencontrer des étudiants français !

Les CRL proposent également des ressources numériques en ligne pour l'apprentissage du français langue étrangère ou pour d'autres langues, en lien avec votre formation ou en auto-apprentissage. Vous pourrez travailler librement et à distance sur ces ressources, à votre rythme. Un carnet de bord personnel vous permettra un suivi individualisé de vos progrès, en liaison avec vos enseignants.

Pour bien profiter de toutes ces ressources, inscrivez-vous dès maintenant :

- **En ligne** via votre ENT : en allant sur l'application CALAO, autoformation en Langues ou à l'adresse : <https://calao.univ-lille.fr/>
- ou - **Sur place**, au CRL campus Pont de Bois ou Cité scientifique

LE CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes.

Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique. [Contact : clil@univ-lille.fr](mailto:clil@univ-lille.fr) / Téléphone : 03 20 05 87 25.

DELANG

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>. Contact : clil.delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (**bâtiment A - A1.682**) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais (toutes composantes) et d'espagnol (MIME, SHAP, DECCID), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pontdebois@univ-lille.fr / Téléphone : 03 20 41 62 84

CLES

Le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public.

3 niveaux sont proposés :

CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante

CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.

CLES C1= utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages Certifications du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse : crl@univ-lille.fr / Contact : cles@univ-lille.fr

CRL

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects.
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs).
- développer votre compétence à apprendre en autonomie.
- préparer des certifications.
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont : l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, la russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait directement au CRL. La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, l'IAE, Infocom et LEA.

Cf. les pages site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr> / Contact : crl@univ-lille.fr

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation maison-mediation@univ-lille.fr /03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITESPHYSIQUES ET SPORTIVES. www.univ-lille.fr	
Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00	
CAMPUS PONT-DE-BOIS	
SCOLARITÉ Accueil général étudiant 03.20.41.62.10 Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr VIE ÉTUDIANTE Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap 03.20.41.70.96 bveh.pdb@univ-lille.fr SANTÉ (Maison de santé de l'étudiant) 03.62.26.93.00 sse@univ-lille.fr	Service Universitaire d'Accompagnement, Direction de l'orientation 03.20.41.62.46 https://www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 03.20.41.61.62 baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr Hubhouse 03.20.90.77.91 hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr INTERNATIONAL Service des relations internationales https://international.univ-lille.fr/ international-shs@univ-lille.fr CLIL Pôle DEFI 03.20.41.63.87 defi@univ-lille.fr Incoming students (relations internationales) incoming-shs@univ-lille.fr
BÂTIMENT F	BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)
ÉTUDES DOCTORALES École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales	Formation continue et alternance https://formationpro.univ-lille.fr/ Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.65.55 sead@univ-lille.fr
BIBLIOTHÈQUE UNIV.	HALL BATIMENT A
SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/bibliotheques-et-learning-center	Direction Culture 03.20.41.60.25 https://culture.univ-lille.fr/ SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 https://sport.univ-lille.fr/

CAMPUS CITÉ SCIENTIFIQUE

Bureau de la Vie Étudiante & Handicap

03.62.26.80.03 | bveh.cs@univ-lille.fr / Bâtiment A3

INTERNATIONAL

Maison Internationale :

03.20.43.44.07

maison-internationale@univ-lille.fr

Direction de l'Orientation

03.62.26.85.22 | suaio-campus-citescientifique@univ-lille.fr / Bâtiment SUP/SUAIO

CLIL – Pôle DEFI : 03.62.26.81.91/81.93 Bâtiment SUP/SUAIO, 2^e étage bureau 204 & 205

annette.deperne@univ-lille.fr

samia.bouafia@univ-lille.fr

supfle-licencemaster@univ-lille.fr

SUAPS (sports)

03.20.43.43.54

maisondessports@univ-lille.fr

SANTÉ | Maison de santé de l'étudiant

03.62.26.93.00

sse@univ-lille.fr

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Lilliad Learning Center

03.20.43.44.20 / <https://lilliad.univ-lille.fr>

CULTURE

La Direction CULTURE de l'Université de Lille propose des spectacles, des expositions, des conférences, des rencontres littéraires, des performances, des master class, des ateliers de pratique artistique.

<https://culture.univ-lille.fr/>

03.62.26.81.67

L'AGENDA : <https://culture.univ-lille.fr/agenda/>

Pour s'abonner à la newsletter : <https://culture.univ-lille.fr/>